



HAL
open science

Les économies francophones, quelle attractivité ?

Dominique Barjot

► **To cite this version:**

Dominique Barjot. Les économies francophones, quelle attractivité ?. Mondes et Cultures, 2019, Tome LXXIX (1-2-3-4), p. 423-438. hal-04001472

HAL Id: hal-04001472

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04001472>

Submitted on 22 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ÉCONOMIES FRANCOPHONES, QUELLE ATTRACTIVITÉ ?

par Dominique BARJOT

Introduction

La Francophonie constitue une notion plus politique et institutionnelle, plus culturelle qu'économique¹. Elle puise largement à l'héritage impérial, mais un héritage d'ampleur bien moindre que celui de la Grande-Bretagne et de son Commonwealth². En effet, l'empire colonial français était un ensemble beaucoup plus pauvre que l'empire britannique³. Après la décolonisation, le relais a été pris par la politique de coopération, dont l'apogée se situe dans les années 60 et 70.

C'est aussi une réalité complexe pour des raisons institutionnelles, du fait de niveaux de développement très hétérogènes. La Francophonie réunit en effet des États membres, des États associés et d'autres ayant un statut d'observateur, qui ont entre eux des liens économiques plus ou moins importants. La Francophonie associe des économies développées, comme le sont la France, le Québec, le Suisse romande et la Wallonie, mais aussi des économies intermédiaires en développement telles que le Viêt Nam, le Maroc et la Tunisie, le Congo et le Gabon, voire le Cameroun, enfin des économies en démarrage ou en récupération des niveaux de développement antérieurs, à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Au total, ces pays francophones représentent un potentiel économique formidable⁴. Celui-ci tient d'abord à la croissance économique de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi aux ressources en matières premières (fer, uranium par exemple) et en énergie. La Francophonie est riche en potentiel hydroélectrique (Cameroun, République démocratique du Congo, Québec), mais aussi en pétrole (Algérie, Gabon et Congo, Viêt Nam). S'y ajoute d'abondantes ressources agricoles (Viêt Nam, Sénégal, Burkina Faso entre autres).

Aujourd'hui, la Francophonie se trouve confrontée au déclin relatif de la position économique internationale de la France (1). À l'inverse, les économies francophones connaissent un regain de dynamisme, qui concerne d'abord l'Afrique de l'Ouest, mais aussi les pays méditerranéens et ceux d'Asie (2). Le défi apparaît donc clair : il convient de développer les coopérations technologiques et économiques avec les autres économies avancées du monde francophone (3).

1. Un déclin relatif de la position économique internationale de la France

La position économique internationale de la France apparaît en déclin tant du point de vue de l'économie mondiale que de celui, *stricto sensu*, de la francophonie⁵.

¹ Frédéric Charillon (dir.), « La France dans le Monde », *Questions internationales*, n° 61-62, août 2013 (numéro très complet sur la question, avec notamment des contributions de Delphine Placidi-Frot, Marie-Christine Kessler, Frédéric Chaubet, Bruno Tertrais, très utiles pour le présent propos).

² Dominique Barjot, Jacques Frémeaux (dir.), *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires des années 1850 aux années 1950*, SEDES, 2012.

³ Dominique Barjot, Charles-François Mathis (dir.), *Le Monde britannique (1815-1931)*, SEDES-CNED, 2009.

⁴ Dominique Barjot, « Les économies francophones, quelle attractivité ? », dans François David (dir.), « Les facteurs d'attractivité de la Francophonie », XV^e entretiens de la Francophonie, *Revue internationale des mondes francophones*, printemps-été 2015, pp. 107-130 (comporte une bibliographie plus complète).

⁵ Dominique Barjot, « Éditorial. Est-ce la fin de la puissance industrielle de la France ? », dans *Revue Française d'histoire économique – The French Economic History Review*, n°2, novembre 2014, pp. 6-12.

1.1. Un déclin au sein de l'économie mondiale

D'un point de vue global, par son PIB, la France se situe encore en sixième rang mondial (au taux de change du marché) : elle était encore cinquième en 2012.

Tableau 1 – Les dix premières puissances économiques mondiales en valeur du PIB en 2018 (en milliards de dollars)

PIB (au taux de change du marché)			PIB (au taux de change corrigé des pouvoirs d'achat de chaque monnaie ou PPA)		
1	États-Unis	20513	1	Chine	26774
2	Chine	13457	2	États-Unis	20513
3	Japon	5071	3	Inde	10542
4	Allemagne	4029	4	Japon	5633
5	Royaume-Uni	2809	5	Allemagne	4513
6	France	2795	6	Russie	3600
7	Inde	2690	7	Royaume-Uni	3359
8	Italie	2084	8	Indonésie	3285
9	Brésil	1909	9	France	3145
10	Canada	1734	10	Brésil	3100

Source : FMI.

Néanmoins, si l'on raisonne à parité de pouvoir d'achat, la France est passée, en 2018, derrière la Chine, les États-Unis, l'Inde, le Japon, la Russie, le Royaume-Uni et l'Indonésie, tombant ainsi au neuvième rang mondial⁶.

La part au sein du commerce mondial décline également.

Tableau 2 – Les 10 meilleurs pays exportateurs de biens en 2018

La France se hisse à la septième place du classement mondial des pays exportateurs de biens (en progression d'une place par rapport à 2017).	
En 2018, le montant global des exportations de biens se chiffre à plus de 19,5 milliards de dollars, soit une progression de 10% en valeur par rapport à 2017.	
1	Chine : 12,8 % de PDM
2	États-Unis : 8,5 % de PDM
3	Allemagne : 8 % de PDM
4	Japon : 3,8 % de PDM
5	Pays-Bas : 3,7 % de PDM
6	Corée du Sud : 3,1 % de PDM
7	France : 3 % de PDM
8	Hong-Kong Chine : 2,9 % de PDM
9	Italie : 2,8 % de PDM
10	Royaume-Uni : 2,5 % de PDM

* PDM : part de marché. Source : Actualités Douane et Commerce International 06/05/2019

⁶ Dominique Barjot, « Introduction » dans Dominique Barjot (dir.), « Entreprises et entrepreneurs d'Asie », *Entreprises et Histoire*, n°90, avril 2018, pp. 6-24.

Longtemps quatrième exportateur mondial (en 1948, 1963, 1983 et 1993), la France est tombée au cinquième rang en 2003, au sixième en 2011, au huitième en 2017, pour revenir au septième en 2018. Cela résulte d'un net décrochage survenu dans les années 2000, puis amplifié à partir de 2012-13. Cette dégradation est due à un recul de compétitivité, lui-même explicable par le niveau élevé des coûts du travail, le poids du secteur public, l'importance des charges fiscales et sociales ainsi que des subventions. Ce recul de compétitivité se combine avec un effet de structure. En effet, le commerce extérieur français se concentre sur quelques pays d'Europe (Royaume-Uni, Grèce), d'Afrique (Algérie, Maroc) ou du Moyen-Orient (Émirats arabes unis) et quelques produits industriels (le luxe, l'aéronautique, les matériels de défense tandis que l'automobile rétrograde). Or ce déficit commercial apparaît de moins en moins compensé par l'excédent de la balance des services.

Certes la France demeure le quatrième exportateur mondial de services, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne et devant la Chine.

Tableau 3 – Les 10 meilleurs pays exportateurs de services en 2018

La France se classe à la quatrième place du classement mondial des pays exportateurs de services (classement inchangé par rapport à 2017).	
En 2018, le montant global des exportations de services est de 5 800 milliards de dollars, une progression de 8% en valeur par rapport à 2017.	
1	États-Unis : 13,9 % de PDM*
2	Royaume-Uni : 6,6 % de PDM
3	Allemagne : 5,8 % de PDM
4	France : 5 % de PDM
5	Chine : 4,6 % de PDM
6	Pays-Bas : 4,2 % de PDM
7	Irlande : 3,6 % de PDM
8	Inde : 3,5 % de PDM
9	Japon : 3,2 % de PDM
10	Singapour : 3,2 % de PDM

* PDM : part de marché. Source : Actualités Douane et Commerce international 06/05/2019

Néanmoins, en ce domaine aussi s'observe un recul relatif de l'excédent des postes assurances, services informatiques et grands travaux publics et pétroliers⁷. Depuis 2002 et, surtout, 2005, la France est passée d'un excédent à un déficit de la balance des paiements : le pays s'appauvrit. Seul comble ce déficit l'excédent dégagé par les excédents du tourisme, le pays demeurant la première destination touristique du monde.

1.2. Une stabilité relative au sein de l'Union européenne, mais des faiblesses structurelles

Au sein de l'Union européenne, la France a stabilisé ses positions. Tandis que l'Allemagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves ont augmenté les leurs, le Royaume-Uni a maintenu la sienne et les pays du Sud reculé. Au total cependant, selon le FMI et la Banque mondiale et entre 1960 et 2012, toutes les puissances européennes, même l'Allemagne, ont

⁷ Dominique Barjot, "Problematics and First Results", dans Dominique Barjot (ed.), "The Construction Industry in the 20th Century: an International Interfirm Comparison", *Revue Française d'histoire économique – The French Economic History Review*, n°1, septembre 2014, pp. 10-39 ; "Why was the world construction industry dominated by European leaders?", "The development of the largest European firms from the late 19th to the early 21st centuries", *Construction History International Journal of the Construction History Society*, vol. 28, n°3 (2013), pp. 89-114.

régressé en part du produit intérieur brut mondial. L'évolution de la France a été en outre à peu près parallèle à celle du Royaume-Uni.

Concernant la France subsistent en revanche de sérieuses inquiétudes structurelles. En premier lieu, selon l'OCDE et mesurée par la part de la valeur industrielle en pourcentage du PIB, la désindustrialisation française a été supérieure, au moins depuis le début des années 2000, à celle des autres grands pays ouest-européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni) ou du Japon et du Canada, mais égale à celle des États-Unis. Néanmoins, depuis 2009, ces mêmes États-Unis semblent connaître une reprise des processus d'industrialisation, ce qui n'est pas le cas de la France.

S'y ajoutent, en second lieu, de graves faiblesses financières. Elles tiennent d'abord à une participation élevée de la finance indirecte (banque) et directe (marché financier), selon une proportion similaire à ce qui se pratique en Allemagne, mais supérieure à celle des pays anglo-saxons. Cette situation constitue le corollaire de la faiblesse de l'autofinancement des entreprises, confrontées à une insuffisance d'épargne. Le pays se caractérise aussi par l'importance relative de l'épargne des ménages, moins endettés en France qu'en moyenne dans l'Union européenne. En revanche, cette épargne ne bénéficie pas aux entreprises autant qu'il serait souhaitable en raison de la concurrence entre secteur public et secteur privé. La dette extérieure s'enfle, notamment par l'intermédiaire de l'Agence France Trésor et des banques dites Spécialistes en Valeurs du Trésor. Deux tiers de cette dette est d'origine étrangère. Il s'agit de la troisième dette européenne après l'Allemagne et l'Italie, et même, aujourd'hui, de la deuxième. Enfin, l'insuffisance de la Bourse de Paris paraît criante. Elle se place après Francfort, Genève et Zurich en termes de transactions, mais surtout Londres : malgré l'alliance Euronext, Paris ne réalise que 5 % des transactions boursières en euros contre les deux-tiers pour Londres.

1.3 Une position déclinante au sein du monde francophone

De ce fait, la France peut de moins en moins apporter son soutien aux pays francophones. L'aide au développement n'a cessé de baisser, surtout depuis 1994 et jusqu'à 2000 au moins, tombant de 0,6 % la période. Par suite, la France devient un prêteur résiduel pour les États africains, lesquels font appel de plus en plus à l'Union européenne et aux institutions financières internationales multilatérales (Fonds monétaire international). La France développe cependant une diplomatie économique de grande ampleur, mais pas toujours efficace. Elle dispose du deuxième réseau diplomatique mondial après les États-Unis. Il inclut la Direction générale du Trésor ou DGT (née de la fusion entre la Direction des Relations économiques extérieures et la Direction du Trésor), mais aussi Ubi France, créée en 2004, l'Agence pour les Investissements internationaux (AFII⁸) ainsi que l'Agence française pour le développement ou AFD, créée en 1998, mais ces organisations connaissent des tensions dans leurs relations avec le ministère des Affaires étrangères.

En outre, la France continue de rayonner culturellement. Ici encore le déclin est patent. Certes, en la matière le pays peut s'appuyer sur une longue tradition, marquée par l'action des Alliances françaises (l'Alliance française date de 1883), de l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques ou AFA (1922), de l'Association pour la Diffusion de la Pensée française ou ADP (1931). Plus récemment sont venus s'y adjoindre l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger, qui remonte à 1990, et le GIP Campus France, formé en 2010 avec l'appui de l'Association Égide et la sous-direction des affaires internationales du Centre national des Œuvres universitaires et scolaires. Ce *soft power* à la française s'amenuise de façon sensible. En 2007, seuls quatre artistes français figuraient parmi les cent plus connus dans le monde

⁸ Constituée en 2001 et réorganisée en 2006 en vue de la promotion, de la prospection et de l'accueil en France des entreprises étrangères.

contre trente allemands, vingt-sept américains et onze britanniques. Il en allait de même pour les intellectuels : quatre Français seulement parmi les plus connus du monde. Enfin la France perd du terrain en matière de traductions : en 1990, 10,8 % des auteurs français étaient traduits contre 8,6 % d'Allemands alors qu'en 2004 les proportions étaient respectivement de 8 % et de 9,3 %.

La France conserve néanmoins des atouts. De fait sa part au sein du PIB de l'Union européenne s'est plutôt élevée : 14,7 % en 1960, mais 15,9 % en 2012. Ces atouts sont scientifiques, technologiques et culturels. Le pays constitue d'abord une grande puissance nucléaire. En effet la dissension atomique absorbait 0,4 % du PIB, 33 % du budget d'équipement du ministère de la Défense durant la période de la guerre froide ; elle représente aujourd'hui respectivement un peu moins de 0,2 % et d'environ 20 %. En même temps, elle exerce un effet d'entraînement technologique tirant vers le haut les industries françaises. Ainsi, la Direction des Applications nucléaires du CEA transfère environ 70 % de son budget aux entreprises et 66 % à des industries de haute technologie pour des activités de recherche-développement et de fabrication. Par suite, les industries de Défense s'intéressent à des domaines aussi stratégiques tels que les lanceurs civils, les supercalculateurs ou le polissage de haute précision pour l'optique, etc.

Par ailleurs la France bénéficie d'atouts culturels évidents : des dispositifs originaux d'aide à la culture, une alliance subtile entre tradition et modernité ou l'attraction de la ville de Paris. Ainsi, en 2012, la France se situait en quatrième position pour le nombre d'étudiants étrangers accueillis derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Elle précède donc de grandes puissances telles que l'Allemagne, le Japon et la Chine. Toutefois ses positions relatives sont de plus en plus contestées par celles-ci, mais aussi l'Italie, l'Autriche, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud notamment.

2. Un regain de dynamisme des économies francophones

En regard de ce déclin relatif de l'économie française, le dynamisme des économies francophones frappe aujourd'hui. Hormis quelques nations développées appartenant pour partie au monde francophone (Belgique, Canada, Luxembourg, Suisse), il s'agit en effet de zones connaissant une forte croissance démographique. Elle atteint même des records en Afrique de l'Ouest, qui constitue le bloc francophone le plus important de tous. Ce dynamisme des régions francophones d'Afrique constitue, à long terme, une chance pour la France, si elle sait en relever les défis.

2.1. Dynamisme des pays de l'Afrique de l'Ouest

De fait ces pays combinent une très forte croissance démographique et, de manière plus inégale et aussi récente, une expansion économique vigoureuse.

Tableau 4 – Performances économiques comparées des pays d'Afrique subsaharienne francophone en 2018

Pays	PIB/habitant (en dollars)	Taux de croissance annuel moyen du PIB	Espérance de vie (années)	Populations (millions d'habitants)
Bénin	923	+6 %	59	11,5
Burkina Faso	734	+5,9 %	56	19,7
Cameroun	1545	+3,8 %	54	24,7

Centre Afrique	454	+4,3 %	49	4,7
Congo	2572	+2,0 %	58	5,4
RDC	478	+3,8 %	50	84,0
Côte d'Ivoire	1791	+7,4 %	50	24,9
Djibouti	2085	+6,7 %	61	1,0
Gabon	8385	+2,0 %	63	2,1
Guinée	865	+5,8 %	56	13,0
Madagascar	475	+5,0 %	64	26,3
Mali	892	+5,1 %	54	19,1
Niger	489	+5,3 %	58	22,3
Sénégal	1485	+7,0%	64	16,3
Tchad	890	+3,5 %	50	15,3
Togo	668	+4,7 %	56	8,0

Source : FMI, Banque mondiale.

En 1972, ces pays d'Afrique subsaharienne représentaient un puissant bloc de 298,3 millions d'habitants (soit plus que l'Indonésie, quatrième pays le plus peuplé du monde après la Chine, l'Inde et les États-Unis).

Néanmoins, en leur sein, il était possible, à cette date, de distinguer trois types de pays⁹. Cette distinction reste, plus que jamais, pertinente aujourd'hui. Un premier ensemble se constitue de nations en expansion rapide et soutenue. Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire, qui retrouve des performances records, de Djibouti et du Sénégal. La plupart des autres pays apparaissaient plutôt en progrès à l'instar du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, de Madagascar et du Mali. En revanche, un certain nombre d'économies, considérées jusque-là comme les plus prospères (Cameroun, mais surtout Congo et Gabon) semblent nettement s'essouffler.

2.2. Les pays méditerranéens : une situation incertaine et contrastée

La situation apparaît en revanche plus incertaine, mais plus contrastée s'agissant des pays francophones méditerranéens.

Tableau 5 – Performances économiques comparées des pays méditerranéens francophones en 2018

Pays	PIB/habitant (en dollars)	Taux de croissance annuel moyen du PIB	Espérance de vie (années)	Population (millions d'habitant)
Algérie	4450	+2,5 %	77	42,0
Maroc	3335	+3,2 %	71	36,2
Mauritanie	1310	+2,5 %	62	4,5
Tunisie	3573	+2,4 %	75	11,7
Liban	12454	+1,0 %	80	6,1
Syrie			75	18,3
Roumanie	12189	+4,0%	74	19,6

Source : FMI, Banque mondiale.

⁹ Anne Cheyvalle, « Afrique : les ressorts d'une accélération », *Le Figaro*, mardi 26 mai 2015, p. 19.

En effet, nul n'est besoin d'insister sur l'ampleur de la crise qui secoue aujourd'hui le Proche-Orient, notamment la Syrie, mais aussi, de manière plus récente, le Liban. Ce dernier conserve un produit intérieur brut par habitant élevé, proche de celui des pays les plus récemment entrés dans l'Union européenne (pays baltes, Slovaquie, Hongrie, voire Portugal et Chypre), surtout si l'on raisonne à parité de pouvoir d'achat. L'économie libanaise, bien que soumise à des menaces extérieures et à des tensions internes de grande ampleur, continue de vivre des revenus des capitaux placés à l'étranger ainsi que de transferts venus des pays où il existe une diaspora libanaise. Néanmoins, tout cela apparaît de plus en plus fragile, sous l'effet des rivalités religieuses et géostratégiques, qui, depuis les printemps arabes, secouent le Proche-Orient.

La situation du Maghreb paraît également contrastée. Bénéficiant d'un bon positionnement international, entretenant de bonnes relations tant avec les États-Unis qu'avec la France, le Maroc (+4,5 % de croissance du PIB prévue en 2015) tire avantage de sa stabilité politique, de ses richesses minières et agricoles et de l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée pour attirer les capitaux étrangers et les délocalisations industrielles. Il dispose ainsi d'un bon positionnement international en termes de chaînes globales de valeur. La Tunisie a vu au contraire sa dynamique de croissance brisée par le printemps arabe et la montée corrélative du mouvement salafiste. La stabilité politique durablement menacée fait qu'aujourd'hui, malgré un tissu vivace de PME et un niveau de qualification plutôt élevé, le chômage y atteint des niveaux très élevés. Quant à l'Algérie, où le français recule massivement au profit de l'arabe, elle est riche en pétrole et en gaz, d'où le niveau relativement élevé de son PIB par habitant, surtout si l'on raisonne en parité de pouvoir d'achat. Mais le pays souffre de mauvaise gestion, d'où la persistance du déficit budgétaire et du chômage.

La Roumanie offre un cas à part, puisqu'il s'agit, à la fois par proximité linguistique et par tradition historique, du plus francophone (et francophile) des pays d'Europe balkanique. L'économie y est en reprise, certes fragile, grâce à un marché intérieur relativement large (près de 20 millions d'habitants) et à un niveau de vie relativement élevé, par comparaison avec les autres pays méditerranéens et surtout si l'on raisonne à parité de pouvoir d'achat (niveau comparable à celui de la Russie). Les conditions semblent donc réunies pour une stabilisation de l'économie, en laissant entrevoir une émergence effective. Mais il reste encore bien des incertitudes politiques, dont les médias se font régulièrement l'écho.

2.3. Les pays d'Asie : le Viêt Nam, « futur grand » ?

En Asie, le premier partenaire francophone devrait être le Viêt Nam. En effet, bien que la francophonie résiste beaucoup mieux au Cambodge, ce dernier pays, comme aussi le Laos, demeurent des économies faiblement développées, même s'ils attirent aujourd'hui les capitaux étrangers, venus surtout de Chine, du Japon, de Corée du Sud et de France. De plus, si l'on exclut de la francophonie la France et les autres pays industrialisés avancés (Canada, Suisse, Belgique), le Viêt Nam apparaît bien, à parité de pouvoir d'achat comme la première puissance économique francophone, devant l'Algérie et la Roumanie¹⁰.

C'est très clair si l'on considère son poids démographique et économique.

Tableau 6 – Performances comparées des principales économies émergentes ou intermédiaires de la zone francophone en 2018

¹⁰ Dominique Barjot et Jean-François Klein, « Introduction », dans Dominique Barjot et Jean-François Klein (dir.), *De l'Indochine coloniale au Viêt Nam actuel*, Académie des Sciences d'outre-Mer, Éditions Magellan, Paris, 2017, pp. 29-69 et pp. 369-397.

Pays	Taux de croissance annuel moyen du PIB	PIB moyen par habitant à PPA (a)	Population (en millions d'habitants)	PIB total à PPA (a)	Taux d'inflation
Viêt Nam	+6,6 %	7270	96,5	702,0	+4,0%
Algérie	+2,5 %	15550	42,0	653,1	+5,7%
Roumanie	+4,0 %	27140	19,6	531,9	+3,1%
Maroc	+3,2 %	8730	36,2	316,0	+3,1%
Liban	+1,0 %	15070	6,1	91,9	+4,5%
Cameroun	+3,8 %	3540	24,7	87,4	+2,5%

(a) PPA : parité de pouvoir d'achat

Source : FMI, Banque mondiale.

Une croissance rapide du PIB y coexiste avec une inflation certes non négligeable, mais aussi un taux de chômage faible et un taux de croissance des exportations soutenu, notamment vis-à-vis des États-Unis.

Tableau 7 – Performances comparées des principales économies émergentes ou intermédiaires de la zone francophone en 2018

Pays	Taux de croissance annuel moyen du PIB	Taux d'inflation	Taux de chômage	Solde budgétaire (% du PIB)	Solde commercial avec la Chine (milliard de dollars)	Solde commercial avec les États-Unis (milliard de dollars)
Viêt Nam	+6,6 %	+4,0%	2,1 %	-5,1	-28,09	+29,76
Algérie	+2,5 %	+5,7%	10,1 %	- 17,1	-8,08	+1,55
Roumanie	+4,0 %	+3,1%	4,6 %	-3,6	-3,14	+ 0,35
Maroc	+3,2 %	+3,1%	9,3 %	-3,6	-3,58	-1,86
Liban	+1,0 %	+4,5%	6,7 %	-8,6	-2,09	-1,13
Cameroun	+3,8 %	+2,5%	4,2 %	-6,6	-0,90	-0,08

Source : FMI, Banque mondiale.

L'économie vietnamienne offre donc des perspectives particulièrement intéressantes aux investisseurs étrangers, notamment français¹¹. Certes il s'agit d'un « tigre » asiatique encore fragile, en raison d'une inflation assez élevée, du poids des entreprises publiques sur l'économie, de la persistance du clivage nord-sud, du déficit du budget de l'État, d'un ralentissement relatif de la croissance, de l'absence de réformes structurelles (à la différence de la Chine) et de luttes politiques opposant conservateurs et réformateurs. Néanmoins, le pays bénéficie d'atouts excellents : son dynamisme démographique et la taille de son marché intérieur (plus de 90 millions d'habitants) ; le niveau du revenu par habitant exprimé en termes de parité de pouvoir d'achat ; un taux de croissance toujours soutenu depuis le milieu des années 80 et les réformes du *Đôì Moi* (1986), notamment à partir de 1994 ; enfin une économie compétitive ouverte sur le monde.

Aux exportations, les principaux clients sont les États-Unis, le Japon, la Chine et la Corée du Sud, dans cet ordre ; aux importations, la Chine l'emporte devant la Corée du Sud, le

¹¹ Rang-Ri Park-Barjot, « Les investissements sud-coréens au Vietnam : un exemple de l'attractivité des territoires francophones », dans François David (dir.), « Les facteurs d'attractivité de la Francophonie », XVe entretiens de la Francophonie, *Revue internationale des mondes francophones*, printemps-été 2015, pp. 147-172.

Japon et Taïwan. Le problème réside dans le fait que la France est trop absente de ce marché : les principaux investisseurs, en 2012-2013, y étaient en effet le Japon (15,1 %), Singapour (12,7 %), la Corée du Sud (12,6 %) et Taïwan (12,1 %), tandis que la France se situait loin derrière (1,4 %, moins que les Pays-Bas, premier pays de l'Union européenne). La situation n'a guère changé depuis.

3. Un défi pour la France : développer les coopérations avec les autres économies développées du monde francophone

Sa situation économique actuelle ne permet sans doute plus à la France d'exercer un leadership absolu au sein de la francophonie. Dans ces conditions, la question se trouve donc posée d'une coopération de nature économique et technologique avec les autres économies développées du monde francophone. Or, aujourd'hui, trois ensembles apparaissent en plein développement économique : la Suisse romande, la Wallonie et le Québec.

3.1. Trois ensembles en plein développement

La Suisse romande offre le plus haut niveau de développement économique, technologique et culturel de toute la zone francophone, grâce entre autres à un intense effort de formation du capital humain¹². Depuis 2011, la Suisse romande possède une économie plus dynamique que celle de la Suisse alémanique. Entre 1998 et 2011, son PIB s'est élevé de 2,1 % en moyenne¹³. Si l'on ne considère que les années 2011 à 2013, ce taux de croissance s'est élevé à 2,5 % environ contre 1,7 à 2,1 % pour la Suisse alémanique¹⁴. Entre 2013 et 2016, cette croissance s'est même accélérée, atteignant environ + 2,5 % par an en moyenne¹⁵. Si en 2017 s'est produit un ralentissement (+ 0,9 %), très vite, la reprise s'est confirmée. En 2018, le produit intérieur brut de la Suisse romande s'est accru de + 2,3 %. Sans surprise, cette croissance vigoureuse à l'échelle européenne repose sur deux piliers principaux : le canton de Neuchâtel, grâce aux exportations (horlogerie), et Genève, en raison de sa puissance financière.

La Wallonie est devenue aujourd'hui une région économique dynamique¹⁶. Cela lui confère d'intéressantes responsabilités au sein de la Francophonie. Tel est le cas notamment depuis l'entrée au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie ou OIF de la Fédération Wallonie-Québec en 1990. La région wallonne, on le sait, a connu une profonde crise économique structurelle après les succès du XIX^e siècle. Frappant les industries lourdes (charbon, sidérurgie et chimie), elle a pris la forme, à partir de 1958, d'une grave crise de reconversion. Elle commence seulement à être surmontée. La Wallonie le doit à ce que l'on a appelé, par commodité, les deux « plans Marshall ». Décidés par les autorités wallonnes, ils ont misé sur la formation et la réorientation industrielle vers la production de médicaments, les activités aéronautiques et les nouvelles technologies de l'information. Le premier « plan » a été lancé en 2004, avec des résultats significatifs, notamment la création de 27 000 emplois dans les secteurs jugés prioritaires.

Le second plan Marshall, dit « vert », y a ajouté la dimension de développement durable¹⁷. Lancé en 2009, il a permis une meilleure résistance à la crise en Wallonie par rapport

¹² CRÉA (Institut de macroéconomie appliquée), *La Force économique de la Suisse romande*, Banques cantonales suisses (BCF, BCGE, BCJ, BNC, BCVS, BCV) et Forum de 100, Lausanne, MicroGIS, 2011.

¹³ Larissa Müller, « Le triomphe de la Suisse romande », *Le Temps* (Genève), lundi 18 mars 2013.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Forum des 100, *La Suisse romande et la stratégie énergétique 2050. Rapport sur le produit intérieur brut romand*, 24 mai 2050, Lausanne, Université de Lausanne-Le Temps, 2019.

¹⁶ Michel Gassée, « L'économie wallonne fait mieux que la Flandre mais reste loin derrière », *RTBF info*, 21 mars 2013.

¹⁷ « L'économie wallonne va mieux, mais il reste des faiblesses », *RTBF Info*, 11 février 2014.

à la Flandre. Certes, le chômage demeure supérieur dans la région wallonne, mais les créations d'emplois nets y sont également plus élevées. L'activité s'y est en outre sensiblement réorientée vers la France et l'Europe, grâce notamment au développement des aéroports régionaux (Charleroi est ainsi devenu le troisième de Belgique, pour les passagers, après Bruxelles et Liège ainsi le huitième aéroport cargo d'Europe). De grandes entreprises étrangères sont venues s'y établir : Microsoft, Baxter International, GlaxoSmithKline), mais aussi Ryanair (Charleroi), Caterpillar (siège européen), Fedex (siège pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient). De grands centres de recherche et développement s'y sont établis, tels ceux d'ArcelorMittal ou d'AGC Glass Europe. Des entreprises wallonnes se sont même imposées dans les technologies de l'image, à l'instar d'I-Movix et EVS. La Wallonie a aussi imposé son savoir-faire dans l'aéronautique (Sonaca à Charleroi) et l'aérospatiale (Techspace Aero et Groupe Safran à Liège, regroupés depuis 2016 au sein de Safran Aero Boosters¹⁸). Mais la situation demeure fragile : le poids de l'emploi public reste supérieur à celui de la Flandre (19 % en 2013 contre 12 %) tandis que le décrochage scolaire s'y élève, à la même date, à 15 % au lieu de 10 %. L'économie s'est donc ralentie en 2013 (+ 0,2 % de PIB). Depuis cependant, une reprise s'est produite, qui s'est poursuivie de 2014 à 2018, grâce à la convergence de gains de compétitivité, d'un ralentissement de la croissance des coûts salariaux et de l'exportation. Cependant la consommation locale demeurant insuffisante¹⁹.

Quant au Québec, il représente une puissance économique non négligeable avec ses quelques 8 millions d'habitants et sa contribution de 20 % à l'économie canadienne²⁰. Bénéficiant d'un niveau de vie par tête à peu près équivalent à celui de la France en PPA (parité de pouvoir d'achat), elle est aussi la plus diversifiée des provinces canadiennes grâce à des régions bien spécialisées (le grand Montréal et ses 4 millions d'habitants, les gisements précieux de l'Abitibi, les biotechnologies du Bas-Saint-Laurent, l'aluminium du Saguenay-Lac-Saint-Jean), le tout porté par une volonté de développement qu'illustre bien le Plan Nord de 2011.

La « Belle Province » se caractérise par une croissance économique soutenue : surmontant rapidement la crise économique de 2009, la province a connu une progression de son PIB d'environ 2 % par an en moyenne depuis cette date. Cette croissance s'est même accélérée passant de + 1 % en 2010 à 1,6 % en 2014, puis à 2,8 % en 2017 et encore 2,5 % en 2018²¹. Cette progression remarquable s'accompagnait d'un rattrapage des niveaux de productivité du travail par rapport à la moyenne canadienne (+ 20 % par rapport au Canada et 17 % par rapport à l'Ontario en 2017 et 2018). Il est possible d'en identifier sept principaux facteurs explicatifs. Le premier réside dans un investissement massif en faveur du capital humain. Les flux réguliers d'immigrants hautement qualifiés venus de l'Ontario, de France, mais aussi du monde entier, y contribuent tout autant que le bilinguisme et le crédit d'impôt en faveur de la formation de la main-d'œuvre. L'économie québécoise donne une nette priorité à l'innovation (atout n°2), avec un effort de recherche-développement égal à 2,4 % du PIB, soit plus que la moyenne de la France ou de l'OCDE, mais aussi du Canada dans son ensemble. Y contribue un régime fiscal encourageant l'innovation.

Le Québec bénéficie d'une économie compétitive (atout n°3), grâce à son faible taux d'imposition des investissements (inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais aussi des États-

¹⁸ Bruno Trévidic, Philippe Petitcolin, « Toutes les sociétés du groupe s'appelleront Safran », *www.lesechos.fr*, 14 mars 2016, consulté le 28 octobre 2019.

¹⁹ Communiqué de presse, « Rapport sur l'économie wallonne 2019 », jeudi 6 juin 2019, Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), Namur.

²⁰ « 2013. Profil économique et financier du Québec », ministère des Finances et de l'Économie du Québec, Québec, 2013. Voir aussi Luc Godbout, Marcelin Joanis, *Le Québec économique (2013-2014). Les grands enjeux des finances publiques*, Québec, Presses Université Laval, 2014.

²¹ « Le point sur la situation économique et financière du Québec », Québec, Finances Québec, automne 2018.

Unis), ainsi que d'un bas coût d'implantation de nouvelles entreprises contribuant à la priorité accordée aux nouvelles technologies : sciences du vivant (pharmacie et matériel médical emploient plus de 250 000 salariés en 2012), aéronautique (pas moins de 42 500 personnes à la même date travaillaient chez Bombardier et Bell and Pratt & Whitney), technologies vertes (voitures électriques, biocarburants notamment biodiesel, traitement des eaux), TIC (120 000 emplois toujours en 2012 et 5,1 % du PIB provincial). En matière de technologies de l'information et de la communication, les points forts résident dans les vidéos et effets spéciaux ainsi que dans les logiciels (Dassault Systèmes, SITA²², Nuance²³), où la multinationale CGI, par l'acquisition de Logica s'est imposée en Europe et dans le monde (71 000 personnes employées en 2012). Certaines des entreprises québécoises de ce secteur affichent des performances financières solides dans des domaines tels que les télécommunications (VoiceAge, Myriad Communication, Vantrix, Blue Treak), la microélectronique (Teledyne Dalsa), l'informatique (Matrox), l'optique-photonique et l'instrumentation (Exfo, Creaform, TeraXion), attirant ainsi les investissements étrangers dans ces secteurs (Ericsson, IBM, ABB, Olympus NTD).

L'économie québécoise est de plus en plus ouverte sur le monde (atout n°5) : elle exportait 25 % de son PIB en 2012 contre 21 % en 1988. Ses exportations se diversifient de façon croissante y compris vers des pays tels que la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique ou la Corée du Sud. Elles se composent surtout de produits métalliques et mixtes, de machineries et d'équipements, d'avions (Bombardier). Ce dynamisme exportateur bénéficie de l'activité des ports (Montréal, Sept-Îles), mais aussi d'une intégration forte au marché des États-Unis (68,5 % des exportations en 2012 contre 83,6 % en 2002), de la percée opérée en Europe entre 2002 et 2007 (de 9,3 % à 14,1 % des exportations totales), puis dans le reste du monde (de 7,1 % en 2002 à 14,1 % en 2007, puis 18 % en 2012). À ce titre, le Québec puise un avantage compétitif non négligeable dans l'abondance de ses matières premières industrielles et de ses produits intermédiaires (atout n°6). Les principaux produits d'exportations demeurent le fer (près de 50% de la production), l'aluminium (plus de 80 %) et le bois (grâce à une hausse des prix régulière), mais le Canada fournit aussi du zinc, du nickel, de l'argent et de l'or.

Enfin, le Québec se caractérise par une situation financière en net redressement (atout n°7). Une gestion rigoureuse des finances publiques a permis leur retour à l'équilibre. Ce dernier a résulté d'un contrôle rigoureux des dépenses, d'une gestion améliorée des investissements en infrastructures et d'une diversification des revenus provinciaux (77 % de revenus autonomes en 2013-2014 pour 23 % de transferts fédéraux). Cette politique a permis une réduction de la dette publique (45 % du PIB), au moyen d'une politique de remboursement des dettes par le Fonds des Générations. Cette rigueur de la gestion s'accompagne en outre d'une stratégie de diversification des sources de financement. Émetteur important sur le marché canadien, le Québec assure une présence régulière et reconnue sur les marchés internationaux, à la fois aux États-Unis (en dollars), dans l'Union européenne (en euros) et en Asie (en yen et en yuan). La Province bénéficie ainsi d'une reconnaissance effective de la part des marchés financiers internationaux.

3.2. Le Québec : un exemple du dynamisme des entreprises francophones

Les entreprises québécoises figurent donc aujourd'hui parmi les plus dynamiques du monde francophone. Ce dynamisme résulte depuis longtemps du poids spécifique des activités de base dans l'économie québécoise. À cet égard, Alcan (Aluminium of Canada) constitue un

²² L'entreprise, dont le siège est à Montréal, gère dans une large mesure le transport aérien mondial.

²³ Spécialiste en gestion intégrée d'entreprises.

exemple emblématique²⁴. Alcan est une émanation d'Alcoa, le leader mondial historique, dont le succès repose sur l'exploitation de procédé Hall d'électrolyse de l'aluminium. Afin d'assurer son développement international, Alcan fonde en 1928, à Montréal une filiale dénommée Aluminium Company Limited, peu de temps après la création, toujours au Québec, de l'usine géante d'Arvida (1926). En 1950, Aluminium Company Limited devient indépendante d'Alcoa et, s'appuyant notamment sur l'usine d'Arvida, adopte en 1966 la raison sociale Alcan. Accédant au rang de numéro deux mondial, la nouvelle entreprise se multinationalise et part à la conquête du marché européen. Au début des années 2000, elle fusionne avec ses deux grands concurrents Alusuisse (2000) et Pechiney (2003), l'ensemble devenant Alcan. Il s'agit cependant d'un succès à la Pyrrhus, car, en 2007, suite à une tentative de prise de contrôle par Alcoa, Alcan passe sous le contrôle du groupe Rio Tinto. Rio Tinto Alcan demeure cependant, aujourd'hui, l'une des plus importantes entreprises québécoises (12 100 salariés et 12,4 milliards de dollars canadiens de chiffre d'affaires en 2014), mais n'est plus que la sixième société québécoise par le montant de son chiffre d'affaires consolidé.

Le Québec a donné naissance, en 1944, à un géant nord-américain de l'hydroélectricité, Hydro-Québec²⁵. Il s'agit même de l'un des principaux producteurs mondiaux d'hydroélectricité. Disposant de plus de 40 % des ressources canadiennes en houille blanche, Hydro-Québec exploite quelques-unes des centrales les plus puissantes du monde, celles de Beauharnois, du Saguenay, de Manicouagan- Outardes, de la Baie-James et, plus récemment, de la Romaine. Cela a parfois donné lieu à de gigantesques réalisations comme le barrage Daniel-Johnson (1967). En 2014, Hydro-Québec demeurait le cinquième employeur de la province avec ses 20 243 salariés (pour 12,3 milliards de dollars canadiens de chiffre d'affaires, soit l'équivalent de Rio Tinto Alcan). Il s'agit cependant d'une entreprise publique ayant bénéficié, dans les années 60, d'une nationalisation de l'essentiel des actifs québécois.

Néanmoins, le Québec apparaît comme un espace privilégié pour l'entreprise privée, avec des groupes industriels de grande taille ayant développé une activité internationale notable, à l'instar de Québecor, présent dans le papier et la presse (en 2014, 15 100 salariés pour 4,3 milliards de dollars canadiens de chiffre d'affaires) ou de Cascades, exploitant de papeteries (respectivement 12 200 et 3,8 à la même date). Dans l'ingénierie, le Québec apparaît aussi particulièrement compétitif, grâce à SNC-Lavalin²⁶. Avec ses quelques 30 000 salariés et ses 7,9 milliards de dollars canadiens de chiffre d'affaires en 2014, SNC-Lavalin compte parmi les dix plus grands ingénieristes mondiaux à vocation générale. Ce groupe est né en 1991 de la fusion des cabinets Surveyer, Nenner et Chênevert, (SNC), fondé en 1911, et de son concurrent Lavalin, ex-Lalonde et Valois (LVLA), lui-même constitué en 1936.

²⁴ Dominique Barjot, Philippe Petitpas, « Alcan et Pechiney : une comparaison des processus d'internationalisation de deux multinationales du secteur de l'aluminium durant les années 1950 et 1960 », dans *Cahiers d'Histoire de l'Aluminium. Journal for the History of Aluminium*, 52-53, décembre-December 2014, pp. 106-139 ; Dominique Barjot, « Alcan 1971-1989: performances, strategies, structures, résultats préliminaires », dans Barjot (Dominique) (dir.), « Local development and global strategies of two multinationals of the industry of the aluminium in the 20th century: Alcan and Pechiney ». « Développement local et stratégie globale de deux multinationales de l'aluminium au XX^e siècle : Alcan et Pechiney » *Revue Française d'histoire économique – The French Economic History Review*, n°4-5 (n°2, novembre 2015, n°1, janvier 2016), pp. 46-65.

²⁵ Albert Faucher, « Le caractère continental de l'industrialisation au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n°3, 1965, pp. 219-236 ; *Profil économique et financier de Québec*, op. cit., pp. 14-15.

²⁶ Edy-Claude Okalla-Bana, «The Quebec Leader for Consulting Engineering : SNC-Lavalin (1911-1991)», *French Economic History Review-Revue Française d'Histoire Économique*, n°1, hiver-printemps 2014, pp.108-127 ; Dominique Barjot, « Existe-t-il un modèle français de l'ingénierie ? », *Entreprises et Histoire*, n°71, juin 2013, p. 6.

Cependant, la plus belle réussite du capitalisme québécois reste le groupe Bombardier²⁷. Il s'agit de la plus grosse entreprise industrielle québécoise par le nombre de ses employés (66 700 dont 17 900 au Québec en 2014), mais aussi par le montant de son chiffre d'affaires (18,2 milliards de dollars canadiens toujours en 2014). Elle a été fondée en 1937 par Joseph-Armand Bombardier (1907-1964). Inventeur de l'autoneige B7 en 1937, il lance en 1959, le motoneige Ski-Doo, qui connaîtra un succès phénoménal. 1969 voit l'entrée de la société en bourse à Montréal et Toronto. Dirigée depuis cette date par Laurent Beaudouin, gendre du fondateur, la société Bombardier rachète en 1971 une entreprise autrichienne et perce ainsi sur le marché du rail. Ayant obtenu en 1974 la commande du métro de Montréal, le groupe acquiert, deux ans plus tard, la technologie CRC. Il poursuit dans la voie de la croissance externe : rachat de BN Constructions ferroviaires et métalliques (Belgique) en 1986, puis ANF Industries (France), trois ans après.

1986 marque un tournant, avec le lancement d'une branche aéronautique, basée sur les avions d'affaires et amphibies. Le succès ne tarde pas : introduit en 1989, l'avion CRJ est le plus vendu dans le monde pour les transports régionaux. En 1990, le rachat de Learjet, un constructeur américain d'avions d'affaires renforce le groupe. Un an plus tard, l'entreprise lance l'avion amphibie Bombardier 415, destiné à la lutte aérienne contre l'incendie. Poursuivant son internationalisation, Bombardier rachète en 1992, successivement, Constructora Nacional de Carros de Ferrocarril (Mexique), UTDC (Canada) et, surtout, De Havilland, filiale de Boeing. Durant l'année 1998, Bombardier s'implante en Allemagne, en République tchèque, en Suisse et en Russie. Un an plus tard, c'est le lancement de Challenger 300, avion d'affaires biréacteur.

En 2001, Bombardier accède au rang de leader mondial du transport sur rail, grâce au rachat d'Adtranz à Daimler-Chrysler. La même année, Bombardier acquiert Johnson Evinrude, spécialistes du moteur hors-bord. Un an plus tard, le groupe établit sa filiale transport en Allemagne et s'engage dans un net recentrage sur le rail et l'aéronautique. Bombardier met au point, en 2005, le TGV Zefiro. Établi au Mexique en 2006, il met au point un nouvel avion d'affaires, le Leajet, qui, en 2007, bénéficie d'une autonomie de 5 600 km. 2010 voit la mise en service du système Innovia de métro sans conducteur. L'année suivante, le groupe s'implante au Maroc. À cette date, il est devenu réellement multinational.

Conclusion

L'attractivité des territoires francophones, c'est bien sûr, celle de la France. À cet égard, selon le cabinet d'audit EY (anciennement Ernst & Young), la France était en 2018 le deuxième pays le plus attractif d'Europe occidentale après le Royaume-Uni, mais devant l'Allemagne, qui l'avait précédée jusqu'alors²⁸. 2017 a vu le retour des entreprises américaines en France. La situation s'est confirmée en 2018. Avec 232 projets d'investissement contre 230 en 2017, les États-Unis représentent 18 % du total des décisions en 2018 : ils ont une préférence pour les investissements en recherche et développement, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Viennent ensuite l'Allemagne (14 %), le Royaume-Uni (9,2 %), les Pays-Bas (8,1 %) et l'Italie (7,3 %).

La France ne peut cependant négliger la Francophonie. Celle-ci peut constituer une alternative économique, un facteur dopant pour la place de la France en Europe et dans le monde. Il s'agit cependant d'une Francophonie à géométrie variable (les problématiques africaines diffèrent à l'évidence de celles de l'Asie) et supposant la multiplication des *joint-*

²⁷ Voir l'historique détaillé de Bombardier sur le site de cette entreprise : <http://www.bombardier.com>. À compléter par Bombardier. *L'internationalisation d'un rêve (1942-1992)*. Ouvrage du cinquantenaire, Bibliothèque nationale du Québec, Québec, 1992.

²⁸ [https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-france-attractiveness-survey-summary-2019/\\$File/ey-france-attractiveness-survey-summary-2019.pdf](https://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-france-attractiveness-survey-summary-2019/$File/ey-france-attractiveness-survey-summary-2019.pdf), consulté le 25 septembre 2019.

ventures (ou des « aventures conjointes » au sens des québécois). Elles doivent être menées avec des entreprises francophones, dans les zones d'expansion francophones ou avec des entreprises non francophones bien implantées en territoires francophones. Dans cette perspective, les partenariats doivent se multiplier notamment avec les entreprises du Québec, de Suisse romande et de Wallonie, tous territoires où la France aurait intérêt à investir (elle se situe en effet au quatrième rang mondial par la position internationale de ses entreprises) ou à solliciter des investisseurs, notamment pour regagner du terrain en matière de recherche-développement. En effet sa position s'est nettement détériorée dans ce domaine aussi. C'est le cas si l'on considère les dépenses de R&D. Il en va de même si l'on prend en compte les dépôts de brevets. Néanmoins, comme l'a montré l'expérience passée (renaissance scientifique et technologiques des années 1900 et des années 60), il n'existe pas de fatalité en la matière, d'autant qu'elle demeure au troisième rang mondial par le nombre de ses entreprises innovantes.

En définitive, l'attractivité des territoires francophones, c'est d'abord, celle de la France. Si certains signaux attestent d'un fléchissement de l'attractivité française, en 2018 s'est amorcée une tendance plus positive : la France a dépassé l'Allemagne en termes de flux entrants d'investissements étrangers. Néanmoins, la Francophonie peut constituer un levier économique, majeur pour la place de la France en Europe et dans le monde. Il s'agit cependant d'une Francophonie à géométrie variable (les problématiques africaines diffèrent à l'évidence de celles de l'Asie) et supposant la multiplication des *joint-ventures* (ou des « aventures conjointes » au sens des québécois).

*

*

